

Cours Terminale HGGSP. Thématique 4. Identifier, protéger, et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques. Axe 2.

Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences.

Frédéric Richard

Les références aux documents renvoient au manuel Histoire – géographie Géopolitique & Sciences Politiques, Hachette Éducation, 2020.

Nous allons voir comment le processus de préservation du patrimoine peut être tout à la fois un élément de développement, mais aussi une cause de tensions et de concurrences.

Nous verrons les exemples de Paris et la problématique de la tension entre le nouvel urbanisme et la protection, et du Mali en Afrique victime de la destruction du patrimoine mais aussi de la volonté de le restaurer et de le protéger. Dans le cadre de la thématique de la protection et de la préservation du patrimoine, nous verrons également le cas de la ville de Venise.

I) Le patrimoine face à l'urbanisation et au développement économique : l'exemple de Paris.

A) Un patrimoine qui a été transformé régulièrement.

L'existence de Paris a plus de 2000 ans. Elle remonte à l'époque gauloise et romaine.

Il n'y a pas eu de destructions majeures jusqu'au XIXe siècle. Cela explique la richesse du patrimoine parisien. Il y a en effet des vestiges de l'époque gallo-romaine (les arènes de Lutèce https://www.google.com/search?q=Ar%C3%A8nes+de+lut%C3%A8ce&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwi0nL3jxcryAhVxK7kGHUekDbUQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

et les thermes de Cluny)

https://www.google.com/search?q=thermes+de+cluny&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwih5u3-xcryAhXpH7kGHZJhBbUQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669,

médiévale (Notre-Dame, la Sainte-Chapelle)

https://www.google.com/search?q=sainte+chapelle&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwi4ily1xsryAhX9FrkGHU9hD7UQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

de la Renaissance (l'aile Lescot du Palais du Louvre)

https://www.google.com/search?q=aile+lescot+Louvre&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwiT3tLUw8ryAhWaKlkGHWtxALUQ_AUoAXoECAEQAw,

néoclassique du XVIIIème siècle(Le Panthéon,

https://www.google.com/search?q=le+panth%C3%A9on&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwipypKCxMryAhWrD7kGHXSJArUQ_AUoAXoECAEQAw

l'Église de la Madeleine) (Document 1 page 274)

https://www.google.com/search?q=%C3%A9glise+de+la+Madeleine&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwj7i_rexsryAhVgHrkGHYN_CbUQ_AUoAXoECAEQAw

La ville évolue au fur et à mesure des aménagements successifs. Au XVIIe siècle, le pouvoir royal fait aménager des places, par exemple la Place des Vosges, avec souvent une statue équestre (à cheval du roi)

https://www.google.com/search?q=Place+des+Vosges&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwj0qeGhxMryAhX-GrkGHWBMLQQ_AUoAXoECAEQAw

C'est cependant aux XIXe et XXe siècles que les transformations patrimoniales les plus importantes ont eu lieu.

De grands travaux sont engagés sous le Second Empire (1852-1870). Ils vont être réalisés par Haussmann, préfet de la Seine (ancien nom du préfet de Paris) entre 1853 et 1870 (Voir biographie page 278).

Il s'agit de répondre à une multitude de défis provoqués par les profondes transformations de la ville.

Tout d'abord la forte croissance démographique. La ville est passée de 500000 à 1 million d'habitants entre 1800 et 1850. La ville a doublé.

De plus, le centre de Paris n'a pas changé depuis l'époque médiévale avec des ruelles étroites. Cela facilite les épidémies, comme celles du choléra en 1832, 1853 et 1854.

Les travaux, notamment dans le centre de la ville, sont gigantesques.

(Voir photographie 4, page 277) : On effectue de nombreuses destructions pour effectuer le percement de grandes avenues et de grandes places. Les grandes avenues débouchent sur les 6 gares de la capitale. Parmi ces grandes avenues, il y a aussi les Grands Boulevards avec la grande nouveauté que sont les grands magasins (Voir photo 1 page 278). On aménage de

nombreux espaces verts, un réseau moderne de distribution d'eau potable, un système d'égouts qui renforcent l'hygiène de la capitale.

On crée une ville plus aérée, plus lumineuse, où l'on circule plus facilement, plus saine et qui manifeste la grandeur du pays.

Un nouveau patrimoine se met en place à travers des espaces verts et des paysages comme le bois de Boulogne, des bâtiments comme l'Opéra Garnier.

https://www.google.com/search?q=Op%C3%A9ra+Garnier&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjeoYbDxMryAhXXHrkGHRg6BbQQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

C'est une ville harmonieuse qui voit le jour et qui constitue un projet réussi d'urbanisme (voir vocabulaire page 275), lequel subsiste encore aujourd'hui. La ville de Paris est encore la ville haussmannienne.

Un vaste débat entoure Paris depuis le XIXème siècle. Faut-il préserver la ville ou l'inscrire dans une modernité ?

B) Une ville musée ou une ville moderne ?

Dès 1834, avant même les travaux d'Hausmann, Victor Hugo protestait contre la destruction d'anciens quartiers.

En 1962, le ministre de la culture André Malraux, est à l'origine d'une loi qui protège les quartiers de certaines villes. Cela permet de conserver le Quartier du Marais.

https://www.google.com/search?q=Quartier+du+Marais&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjA6rHjxMryAhXtGbkGHeIVCLUQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

Cela n'a pas empêché certaines destructions. Ainsi les Halles de Paris (le marché qui approvisionnait la capitale en produits alimentaires) construite à l'époque de Napoléon III en 1863 par l'architecte Victor Baltard, ont été détruites au cours des années 1970 pour laisser la place à un vaste ensemble commercial.

https://www.google.com/search?q=halles+de+baltard&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjThpmCxcryAhXUCtQKHY4VDrUQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

https://www.google.com/search?q=Quartier+des+Halles&client=firefox-b-ab&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjKrt-UxcryAhXVGBkGHe0LCrUQ_AUoAXoECAEQAw

Les Halles qui ravitaillent la capitale ont été installées à la périphérie de la ville à Rungis.

Au début des années 1970, on a construit une tour de 209m, la tour Montparnasse. C'est le 2^{ème} édifice le plus haut de Paris après la Tour Eiffel (324m)

https://www.google.com/search?q=tour+montparnasse&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewjNkbCyxcryAhWnEbkGHXiHDbYQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

La destruction des Halles et la construction de la Tour Montparnasse ont suscité de nombreuses critiques. On accusait les auteurs de ces réalisations de défigurer Paris.

Ainsi, le projet de la Tour Triangle est bloqué. (Voir document 3 page 276).

À la différence de nombreuses métropoles, les tours ont été construites à la périphérie comme à La Défense, le CBD (Central Business District) de Paris, l'un des plus importants d'Europe, et à Bercy où se trouve le Ministère des Finances.

https://www.google.com/search?q=La+D%C3%A9fense&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewj8z6PMxcryAhV9LLkGHWQzB7UQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

Des nouveautés existent. Le Centre Pompidou (le Musée d'Art Moderne de Paris), un projet du Président Pompidou (1969-1974), d'une architecture audacieuse et moderne et inauguré en 1977.

https://www.google.com/search?q=centre+pompidou&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewicnaegw8ryAhXpLLkGHUxGcbUQ_AUoAXoECAEQAw#imgrc=AArK2uFsZvKPM

On peut citer la Bibliothèque François Mitterrand (1981-1995) inaugurée en 1996.

https://www.google.com/search?q=biblioth%C3%A8que+fran%C3%A7ois+mitterrand&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewipktnNx8ryAhWME7kGHU2_CbUQ_AUoAXoECAEQAw

On sauve aussi des monuments en les réhabilitant. Ainsi, la Gare d'Orsay devait être démolie et on devait y construire une tour. Le Président Giscard d'Estaing (1974-1981) en fait le Musée du XIXe siècle, le Musée d'Orsay

https://www.google.com/search?q=mus%C3%A9e+d%27orsay&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewiM3PWh_M7yAhVDI7kGHQZrDwsQ_AUoAXoECAEQAw

Parfois on introduit un élément de modernité. Par exemple, dans le Musée du Louvre. Le Louvre est un palais royal construit au XIIe siècle par le roi Philippe Auguste (1183-1214). Il a été remanié constamment au cours de l'histoire, notamment à l'époque de Napoléon III (1852-

1870) sous le Second Empire. Au cours des années 1980, François Mitterrand fait construire une pyramide de verre dans la cour principale par l'architecte chinois Pei. C'est l'un des éléments du grand projet de rénovation du Musée. Le projet du « Grand Louvre » qui a fait de ce musée le plus vaste du monde.

https://www.google.com.bo/search?q=pyramide+du+louvre&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewi9laKYsryAhVCK7kGHSs9BrUQ_AUoAXoECAEQAw

Faut-il faire de Paris une ville musée paralysée ou tournée vers la modernité ? (Voir document 1 page 276)

Le débat autour de la restauration et de la reconstruction de Notre –Dame illustre bien ce débat entre le changement et le maintien de la tradition.

Le 15 avril 2019 la toiture de la cathédrale Notre-Dame s'enflammait. L'incendie provoquait l'effondrement de la flèche et de la charpente.

La reconstruction suscite beaucoup de questionnements. Certains veulent reconstruire la cathédrale comme elle était avant l'incendie en utilisant les techniques traditionnelles. (Voir document 2 a page 279). Ils veulent reconstruire notamment la flèche à l'identique.

Un autre point de vue met en avant l'utilisation de nouveaux matériaux à la place du bois et l'édification d'une nouvelle flèche. (Voir 2 b page 279)

Un mélange des deux points de vue a été retenu.

Il faut noter d'ailleurs que la cathédrale de 2019 n'était déjà plus celle de l'époque médiévale. Elle a été restaurée par l'architecte Viollet-le -Duc en 1845. Viollet-le-Duc a ajouté au milieu du XIXe siècle des éléments qui n'existaient pas dans la cathédrale d'origine.

La notion de respect du monument d'origine qui divise aujourd'hui est donc très relative. Cela fait bien longtemps que le bâtiment originel n'existe plus.

II) Le patrimoine : un enjeu géopolitique, le cas du Mali.

A) Un patrimoine extraordinaire dans un pays instable et menacé.

1) Un riche patrimoine et un passé brillant.

Le Mali est un pays d'Afrique situé dans la région sahélienne. Il possède un patrimoine matériel et immatériel extraordinaire. Cela s'explique par un passé brillant. Un Empire brillant, **l'Empire du Mali**, fut fondé au XIIe siècle. Il atteint son apogée sous le règne de **Mansa Moussa** au XIVe siècle. C'est un carrefour commercial et culturel qui a des liens avec le sud de l'Europe, le Nord de l'Afrique et l'Afrique au Sud du Sahel.

http://classes.bnf.fr/candide/grand/can_247.htm

(Voir carte 2 page 280) le site le plus important est la ville de **Tombouctou**. Elle est à l'époque médiévale un centre culturel et intellectuel de première importance en Afrique de l'Ouest.

C'est un centre commercial où l'on échange de l'or, des céréales, du sel, des manuscrits, des esclaves...

On y trouve une université brillante nommée Sankoré, trois grandes mosquées et une multitude de mausolées. Ces mausolées sont des tombeaux richement décorés de savants et de théologiens reconnus et qui ont joué un grand rôle dans la diffusion de l'Islam. Ils sont construits selon la technique de l'adobe (des briques de terre crue)

https://www.google.com/search?q=mausol%C3%A9es+de+tombouctou&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwidmo6G3c_yAhVaLbkGHf50B5UQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

Tombouctou possède une collection unique de milliers de manuscrits de textes religieux et littéraires.

https://www.google.com/search?q=manuscrits+de+tombouctou&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwit7M7J3c_yAhXqIrkGHfcmCIQQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

Il y a d'autres sites prestigieux au Mali. On peut citer la ville de Djenné avec sa Grande Mosquée.

https://www.google.com/search?q=mosqu%C3%A9e+de+djenn%C3%A9&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwj9jpCs3c_yAhXwl7kGHdxVBr4Q_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

En 1988, Tombouctou et Djenné sont classées au patrimoine de l'UNESCO.

On peut également citer les falaises de Bandiagara du peuple Dogon. (Cartes 2, page 280 et 3 page 281). Les Dogons ont construit leur habitats sur ces falaises. Elles ont été classées au patrimoine de l'Unesco en 1989.

https://www.google.com/search?q=falaises+de+bandiagara&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwin2P3n4s_yAhUhDrkGHVgMBZ8Q_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

2) Un pays instable et menacé.

La Mali est un pays marqué par la diversité culturelle. (Carte 3, page 281). De nombreuses tensions existent. Le colonisateur français a établi des frontières qui ne correspondent pas aux réalités de la vie des peuples de la région. Lorsque les pays sont devenus indépendants en 1960, cela a créé des tensions. On peut citer les Touaregs, un peuple nomade qui se déplace à travers le Sahara et le Sahel. Les frontières héritées de l'époque coloniale ont profondément bouleversé leur genre de vie. Tous les États de la région obligent les Touaregs à se sédentariser créant un grand mécontentement parmi ce peuple et des tensions. Des Touaregs fondent en 2011 le mouvement du MNLA (Le Mouvement national de libération de l'Azawad) qui vise à créer un État touareg indépendant au Nord du Mali, l'Azawad.

https://www.google.com/search?q=touaregs&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjQ0_6b5tHyAhUBLLkGHcM6AHEQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

Des conflits opposent aussi les agriculteurs comme les Dogons aux pasteurs (éleveurs) comme les Peuls pour l'usage des terres et des points d'eau. (Carte 3, page 281).

En 2012, les groupes terroristes islamistes *Ansar Eddine* (Défenseurs de l'Islam), *Al Qaeda au Maghreb Islamique* (AQMI) et le MUJAO (*Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest*). En 2012, ils s'emparent du Nord du Mali, dont Tombouctou, et imposent la loi islamique la *charia*.

En 2013, ils lancent une offensive vers le Sud et la capitale Bamako pour renverser le gouvernement malien et s'emparer de tout le pays. La France intervient alors pour bloquer leur progression, c'est l'opération Serval. L'armée française les repousse et reprend le contrôle des localités comme Tombouctou. L'armée française, dans le cadre de l'opération Barkhane, et ses alliés du G5 Sahel, 5 pays (Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso et le Tchad) continuent cependant de lutter contre les groupes islamistes qui font des attaques surprises, des attentats et commettent des massacres contre les populations civiles dans les pays du G5 dans le cadre d'une guerre asymétrique. L'espace concerné par cette guerre est aussi grand que l'Europe.

<https://www.alternatives-economiques.fr/sahel-carte-0101201987623.html>

La France a perdu 50 hommes dans ces opérations et voudrait réduire ses effectifs et confier la guerre davantage au G5.

Les pays de la région sont très déstabilisés par ce contexte conflictuel. Le Président Debi du Tchad est mort au combat il y a quelques mois. Il y a eu un des coups d'état au Mali et au Burkina Faso.

Il y a des désaccords entre la France et certains Etats. Le Mali souhaiterait engager une négociation politique avec les groupes terroristes, la France s'y refuse. C'est toute la difficulté de conclure la paix dans le cadre d'une guerre asymétrique. Il est difficile pour des États de faire la guerre ou la paix avec des mouvements ou des groupes dans le cadre d'une guerre asymétrique. Ce n'est pas la guerre ou la paix entre États dans le cadre du système westphalien traditionnel. En 2021, la France a quitté le Mali et s'est repliée au Niger.

B) Les effets dévastateurs sur le patrimoine malien.

Lors de l'occupation du Nord du Mali entre juin et juillet 2012, les Islamistes ont commis d'immenses destructions. Ils ont détruit 14 des mausolées et des manuscrits notamment au nom d'un Islam radical. Ils considéraient les mausolées et les manuscrits comme des déviations de l'Islam. Ils n'acceptant pas notamment les dévotions rendues aux personnages enterrés dans les mausolées, seul Dieu doit être sujet de dévotion. (Voir document 1 page 282)

(Document 4 page 281) Le patrimoine immatériel comme les danses, la musique, les rituels...sont également en danger. Dans les zones de conflits, par exemple entre les Peuls et

les Dogons, ou dans les zones où se trouvent les Islamistes, on a tendance à l'abandonner car il constitue un marqueur identitaire capable de vous identifier et donc de vous mettre en danger.

C) Dénoncer et sanctionner la destruction du patrimoine.

En 2016, la CPI (La Cour Pénale Internationale), pour la première fois, a condamné le terroriste Al Faqi Al Mahdi pour la destruction du patrimoine culturel de Tombouctou (Voir document 5 page 283). En 2019, un nouveau procès est mené contre Al Hassan. On les accuse de crimes contre l'humanité de crimes de guerre et de destruction du patrimoine (ce dernier crime fait partie des crimes de guerre).

En 2017, la directrice de l'Unesco a rappelé que la destruction du patrimoine détruit l'identité des peuples mais alimente aussi la violence sectaire (entre les peuples, les groupes et les individus), mais aussi entrave la consolidation de la paix après le conflit. (Voir document 5 page 283)

D) La reconstruction et la restauration.

Un vaste plan de reconstruction et de restauration a été mis en place. Les casques bleus de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali) ont été formés pour assurer la protection du patrimoine (Voir document 1 page 284).

La restauration s'est réalisée à partir de photos. Elle a impliqué de multiples acteurs : la population locale (artisans, responsables religieux, responsables de quartiers) autorités locales maliennes (municipales régionales), l'État malien, l'ONU par le biais de l'UNESCO, des États comme la Suisse, la France..., l'UE. (Voir document 2 page 282)

L'implication de la population est essentielle pour la protection des biens culturels. On a créé des banques culturelles. Les personnes peuvent déposer leurs biens dans de petits musées. Ils en sont toujours propriétaires. Ils reçoivent un crédit en échange. Ils prennent conscience de la valeur de ces biens. (Voir document 3 page 284).

En 2018, l'UNESCO a réalisé une formation pour les acteurs locaux afin de lutter contre la destruction et le trafic du patrimoine culturel. Les manuscrits de Tombouctou sont devenus l'enjeu d'un grand trafic international. (Document 5 page 285)

Pour le patrimoine immatériel, par exemple celui des Dogons, on essaye d'organiser des festivals, non sans difficultés (Document 4 page 285)

La destruction de biens culturels ne se limite pas au Mali. On peut citer en 2001 les gigantesques Bouddha à Bamiyan en Afghanistan détruits par les Talibans (Voir page 294)

La destruction d'une partie de la cité antique de Palmyre en Syrie et l'exécution du directeur de ce site archéologique par l'État Islamique en 2015.

https://www.google.com/search?q=Palmyre+destruction++Daesh&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewiN2Mbao9LyAhWeIlkGHfL4CDQQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1024&bih=669

La destruction d'œuvres d'art par l'État Islamique dans le Nord de l'Irak À Nimrud

https://www.google.com/search?q=mus%C3%A9+nimrud+destruction+&tbm=isch&ved=2ahUKEwip-I_co9LyAhUbsJUChRVyBXYQ2-cCegQIABAA&oq=mus%C3%A9+nimrud+destruction+&gs_lcp=CgNpbWcQAzoFCAAQgAQ6BAgAEEM6BggAEAgQHjoECAAQGFCamQVYtN8FYKTrBWgAcAB4AIAB-AOIAaw5kgEKMi0xOS40LjAuMpgBAKABAaoBC2d3cy13aXotaW1nsAEAwAEB&sclient=img&ei=6GopYankBZvg1sQPleSVsAc&bih=669&biw=1024&client=firefox-b-ab

La protection du patrimoine s'accompagne souvent de sa valorisation, surtout dans le cas d'une intense activité touristique, c'est le cas de Venise.

III) Le tourisme culturel, entre valorisation et protection, le cas de Venise.

A) Un patrimoine exceptionnel.

Venise est un cas exceptionnel. C'est une ville et une lagune (étendue d'eau séparée de la mer par un cordon littoral) qui concentrent un patrimoine unique sur une surface réduite. La ville historique s'étend sur 16 km². On trouve des palais, des canaux, des églises, des ponts... On peut citer la place Saint-Marc, le palais des Doges (les doges étaient les dirigeants de Venise jusqu'au XVIIIe siècle), le Grand Canal, le pont du Rialto... (Voir carte 1 page 286 et photos document 3 page 287).

Les activités artisanales sont très réputées : fabrication de masques (importance du carnaval), la verrerie de l'île de *Murano*

La protection du patrimoine de Venise date de la loi de 1973 qui prévoit de protéger le paysage, le patrimoine historique, archéologique et artistique de la ville, tout en veillant à son développement économique et social.

Venise et sa lagune, donc également le paysage, sont inscrites au patrimoine de l'UNESCO depuis 1987.

On veut équilibrer la réalité de protection et la réalité de développement économique et social. C'est-à-dire éviter de faire de la ville un musée et tomber dans un excès de protection.

Cependant la logique de muséification s'est parfois imposée. Des quartiers ont été figés et préservés de toute transformation.

B) Une ville menacée par le tourisme de masse.

La ville de Venise est un lieu essentiel du tourisme mondial.

Divers événements expliquent en partie ce succès :

La Biennale d'art de Venise : une manifestation importante d'art contemporain.

La *Mostra* de Venise : l'un des festivals de cinéma les plus prestigieux du monde

Le carnaval de Venise.

En dehors de ces évènements, des millions de touristes visitent la ville chaque année. On peut parler d'un tourisme de masse et de *surfréquentation* (définition vocabulaire page 287). Venise est notamment l'un des lieux d'arrivée des croisières en Méditerranée.

Le tourisme est à l'origine d'un grand dynamisme économique. Cependant, il y a aussi des conséquences négatives. La détérioration des sites, la production de déchets, la hausse des prix de l'immobilier, le départ de la population d'origine, la contamination des grands bateaux de croisière, l'effet de la houle (les vagues) qu'ils provoquent sur les bâtiments et le pompage excessif de l'eau des nappes phréatiques qui fait que la ville s'enfoncé. (Voir document 4 page 289 et 1 page 291)

De nombreux palais vénitiens sont vendus à des investisseurs étrangers qui les transforment en hôtels et accentuent la hausse des prix de l'immobilier.

Tout cela entraîne l'exaspération des populations locales (Document 3 page 288, 2 page 288). On parle de *Disneylandisation* (Vocabulaire page 289)

C) Inventer une autre forme de tourisme.

Il ne s'agit pas d'interdire le tourisme qui est une source essentielle de revenus mais de créer un tourisme plus respectueux de la ville et de ses habitants.

On limite le nombre des touristes, on interdit l'arrivée des navires de croisière de grande taille. La ville de Venise a lancé une campagne *#enjoyRespectVenezia* en 12 points qui vise à créer un tourisme plus respectueux. (Schéma 5 page 289, Texte 2 page 291)

On encourage le mécénat pour restaurer les bâtiments. Les mécènes peuvent alors couvrir la ville de leur publicité. Est-ce un bien ? Le coût des réparations rend cette pratique souvent inévitable. (Document 2 page 290)

Il faut noter que Venise doit aussi affronter de fortes marées qui mettent en danger les bâtiments. Un système de digues devrait résoudre ce problème.

Il est vital pour les autorités municipales de résoudre l'ensemble des problèmes car la ville est classée en péril et pourrait perdre son statut de site de l'Unesco.

Conclusion : entre source de revenus, de prestige, de tensions...le patrimoine a une dimension politique et géopolitique.

Bibliographie :

Histoire –géographie Géopolitique & Sciences Politiques, Hachette Éducation, 2020.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, ellipses, 2020.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, Compétences attendues, ellipses, 2020.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, Parcours et méthodes, ellipses, 2020.

